

lors des changements qui eurent lieu dans l'administration, par suite de la nomination de M. Caron à la charge de juge, lui fit offrir un portefeuille. M. Sicotte l'avait accepté, lorsque sur une difficulté survenue au sujet du règlement plus ou moins prompt de la question seigneuriale, il le remit sans être entré en charge. A la session suivante, il proposa un vote de *non-confiance* à l'occasion duquel le parlement fut dissous. Après les élections, il fut porté par l'opposition à la présidence et accepté par le ministère qui venait de voir repousser son propre candidat, M. Cartier, et voulait écarter l'autre candidat de l'opposition, M. Sanfield MacDonald, qu'elle tenait en réserve. Après la retraite de Sir Allan MacNab, et au moment de la formation du ministère MacDonald-Cartier et de la convocation d'un nouveau parlement, M. Sicotte accepta la charge de commissaire des terres de la couronne, qu'il échangea pour celle de ministre des travaux publics, lors de la formation du ministère Cartier-MacDonald. Peu de temps après, il résigna sur la question du siège du gouvernement, et, à l'ouverture du dernier parlement, il était le chef de l'opposition. Ayant renversé l'administration, il devint le chef Bas-Canadien du gouvernement. Renversé avec ce ministère, il ne fit point partie de l'administration actuelle et proposa contre elle une motion en amendement à l'adresse.

La nomination de M. Sicotte, celle de M. Loranger, celle enfin de M. LaBerge, quoique ce dernier eût renoncé, au moins temporairement, à la vie publique, prirent notre monde politique de trois de ses hommes les plus éminents et de ses meilleurs orateurs. C'est un trait caractéristique que cette prompte consommation d'hommes qui se fait sur notre arène parlementaire. Ainsi, il ne reste plus dans la chambre basse que trois des députés qui y figuraient en 1844; ce sont MM. John A. MacDonald, Cauchon et Sanfield MacDonald.

Le 19 de ce mois, c'est-à-dire trois jours après la prorogation du parlement, Québec se donnait une grande fête nationale et patriotique qui eût certainement beaucoup gagné à la présence de nos sénateurs et de nos députés.

En 1854, M. Hamel, inspecteur des chemins de la cité, M. Garneau, notre historien, et M. Baillargé, commissaire-ordonnateur de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, s'étant occupés depuis quelque temps de la découverte d'un grand nombre d'ossements sur cette partie des Plaines d'Abraham, où se trouvait au 28 avril 1760 le moulin de Dumont, pris et repris plusieurs fois pendant cette mémorable journée, décidèrent la Société St. Jean-Baptiste à donner une sépulture solennelle à ces restes des braves des deux nations et à élever un monument à leur mémoire.

On s'occupa donc activement à fouiller le sol et l'on en retira une grande quantité d'ossements mêlés de fragments d'armes, de boutons d'habits militaires, qui ne laissent aucun doute sur leur origine. Le 5 juin, un service fut chanté dans la cathédrale, par l'Archevêque de Québec, en présence d'une foule innombrable et des autorités civiles et militaires. Le char funèbre, escorté de toutes les troupes régulières de la ville, des milices et des sociétés nationales, voire même des Hurons de Lorette, dont les ancêtres avaient combattu avec les nôtres dans cette mémorable journée, se dirigea lentement vers les hauteurs de Ste. Foye, où Sir Etienne Taché prononça un discours de circonstance, et où se fit l'inhumation solennelle au milieu des salves d'artillerie. Le général Rowan, alors administrateur de la province, prononça dans cette occasion une allocution en réponse à celle que lui fit, à l'hôtel du gouvernement, le président de la société St. Jean-Baptiste.

Le 18 juillet 1855, eut lieu la pose de la première pierre du monument. Sir Edmund Head présidait à cette cérémonie, à laquelle était aussi présent le commandant de Belvéze, entouré de l'équipage de la corvette la *Capricieuse*, dont la visite au Canada fut le prélude des rapports qui se sont depuis établis avec notre ancienne mère-patrie. Un discours fut prononcé par M. Chauveau. Une des dernières phrases de ce discours était conçue dans les termes suivants :

" Et lorsqu'il s'élèvera ce monument, surmonté de la statue que nous irons demander à la France, notre allié, d'y placer elle-même, ne croyez-vous pas que le vicillard, en s'agenouillant sur la tombe des guerriers ainsi glorifiés, regrettera de n'avoir pas, lui aussi, donné sa vie pour la patrie ; que le jeune homme se relèvera pour s'élancer plus courageux et plus ferme dans la carrière qu'il aura choisie, et que la mère qui passera près d'ici, tenant son jeune fils par la main, lui fera détourner la tête de crainte que la fascination de tous ces honneurs rendus au courage, ne l'enlève trop tôt à son amour, pour le jeter sur la voie périlleuse de l'honneur ? "

C'est la réalisation du vœu exprimé dans la première partie de cette phrase, qui a donné lieu à la troisième démonstration faite en l'honneur des héroïques défenseurs de la domination française en Canada. La souscription marcha assez lentement, comme c'est assez le cas malheureusement, pour les entreprises de ce genre ; mais, grâce à l'activité et à la persévérance du Dr. Bardy, président de la société St. Jean-Baptiste, et à la générosité de l'hon. M. Turcotte et de quelques autres citoyens qui fournirent, le premier surtout, des sommes considérables, le monument se trouva terminé lors de la visite de S. A. I. le Prince Napoléon. Vivement touché du patriotisme qui avait présidé à cette œuvre, et désireux d'y joindre la coopération de l'empire, le prince, à son retour en France, envoya à la société St. Jean-Baptiste, par l'entremise de M. le Baron Gaudré-Boileau, une statue de Bellone, en bronze et du plus beau modèle. Or, les citoyens de Québec avaient décidé d'inaugurer le monument ainsi complété avec autant de splendeur qu'ils en avaient mise dans les deux premières démonstrations. Lord Monck, comme ses

prédécesseurs, voulut s'associer à cet honneur rendu à la valeur des deux armées de 1760, et ce fut lui-même qui, à l'invitation du président, l'hon. M. Thibault, fit tomber le voile qui couvrait la statue.

Le Colonel de Salaberry, adjudant général des milices et fils du héros de Châteauguay, et le Colonel Sewell prononcèrent, le premier en français, le second en anglais, les discours de circonstance. Les sentiments exprimés par le dernier de ces orateurs, dans les phrases suivantes, lui font le plus grand honneur.

" Si le succès favorisa l'armée anglaise, le 13 septembre 1759, ce succès ne ternit pas l'honneur de nos nobles antagonistes. (Bruit d'applaudissements.) Et si le 28 avril 1760, la guerre au visage farouche étendit un nuage passager d'adversité sur les défenseurs anglais de Québec, cet événement ne ternit pas l'éclat de leur gloire militaire, quoiqu'il ajoutât une nouvelle auréole sur la tête de nos habiles antagonistes. (Applaudissements.)

" Mais la guerre et ses malheurs sont, espérons-le, bannis pour longtemps de notre pays. Je dis notre pays, car qu'il soit notre pays de naissance ou celui de notre adoption, nous sommes maintenant tout un comme Canadiens ; et comme tels, mettant de côté cette distinction jalouse, basée sur les préjugés et l'ignorance, des nombreuses vertus viriles et sociales que nos différentes nationalités peuvent à juste titre réclamer, je le répète, unissons-nous d'esprit, de cœur et d'action comme un seul peuple, pour travailler à résoudre le problème de la prospérité du Canada par le moyen infailible de l'unité canadienne, et un grand avenir attend le Canada. (Applaudissements.)

" Que les procédés de ce jour tendent à promouvoir une union plus intime de toutes nos croyances et origines, dans les liens de la charité chrétienne ; voilà l'aspiration de tous ceux qui m'entendent et sa réalisation est dans nos mains. Nous n'avons qu'à le vouloir, et cela fait, en toute sincérité d'intention, nous n'aurons jamais occasion de maudire la destinée qui nous a unis comme nation sous la protection du glorieux drapeau anglais, drapeau que nous, Canadiens, avons déployé sur le champ de bataille et porté à travers des champs glorieux contre les ennemis de l'Angleterre, et que nous sommes prêts à porter lorsque la nécessité nous en fera un devoir. (Applaudissement prolongé.)

La prose n'a pas été seule à célébrer cette grande journée, et deux jeunes poètes québécois, MM. Lemay et Fréchette, déjà bien connus de nos lecteurs, ont publié dans les journaux des vers dignes du sujet. Nous citerons les dernières strophes de la pièce de M. Fréchette.

" Sur la plaine longtemps, muette et solitaire,
On entendit alors une salve guerrière,
Mêlée aux sons bruyants des trompettes d'airain ;
Les guerriers endormis s'émeurent dans leurs bières,
Et les deux ennemis, se souriant en frères,
Sur le vieux champ d'honneur se donnèrent la main.

" Oh ! puissions-nous toujours, nobles et fortes races,
Suivant de ces héros et l'exemple et les traces,
Marcher vers l'avenir et grande nation,
Dans les beaux jours de paix, comme aux jours des tempêtes,
Puissions-nous toujours voir s'unissant sur nos têtes,
L'étendard de la France aux couleurs d'Albion.

" La France ! Oh de nouveau sa gloire nous inonde,
Cent ans étaient passés sans que du Nouveau-Monde,
Son clairon, des combats, fit retentir l'écho ;
Mais son drapeau revient briller dans notre histoire,
Elle perdit Québec après une victoire ;
Une autre, un siècle après, lui donne Mexico ! "

Et, comme dans cette circonstance nos concitoyens d'origine britannique se sont alliés de toute manière à ceux d'origine français, M. D. Carey a aussi publié une pièce de vers anglais dans le genre des *Lays of Ancient Rome* de Lord Macaulay.

On trouvera dans notre prochaine feuille anglaise cette remarquable production.

La présence du consul de France actuel, M. Gaudré-Boileau à cette solennité, était en même temps son adieu à Québec et au pays ; car il vient d'être nommé au consulat de New-York, M. de Montheolon étant fait ministre français au Mexique. Dire combien M. Gaudré-Boileau s'est acquis de sympathies dans toutes les classes de la société, dans la position importante et difficile qu'il a remplie, serait au-dessus des ressources de notre pauvre petite chronique et nous laisserons à l'histoire de développer plus tard les féconds résultats des importantes relations de commerce qu'il a établies entre ce pays et notre ancienne mère-patrie.

A propos de cette dernière et du Mexique, dont le nom vient de se trouver deux fois sous notre plume, nous devons dire que l'archiduc Maximilien a enfin accepté le trône qu'on lui offrait, et que le monde compte, de fait aujourd'hui, une république de moins et une monarchie de plus. Le trône sera-t-il plus solide que le fûtueil présidentiel ? La France et l'Autriche auront-elles souvent à intervenir entre le nouveau souverain, dont elles sont plus ou moins parvenues à marquer, et ses sujets ? Enfin, le Mexique est-il réellement susceptible d'une régénération sociale et politique ? Voilà des problèmes de plus ajoutés à ceux qu'offraient, aux diplomates et aux simples amateurs, la Grèce, l'Italie et la Pologne.

De ce dernier pays, rien de nouveau ; c'est-à-dire, toujours de l'héroïsme et une indomptable énergie d'une part ; toujours, de l'autre, une